



# FICHE PRATIQUE

Chaque fiche synthèse inclut un lien cliquable qui renvoie à un tableau contenant de plus amples informations sur le matériau en question.

## LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS :

### Les matériaux étudiés :

- |                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| 1 - Le bois                | 7 - Le liège              |
| 2 - Le chanvre             | 8 - La ouate de cellulose |
| 3 - La paille de colza     | 9 - La laine de coton     |
| 4 - La fibre de miscanthus | 10 - La laine de lin      |
| 5 - La balle de riz        | 11 - La terre crue        |
| 6 - La paille              |                           |

### Les matériaux de référence :

- Le béton
- La laine de roche (isolant)
- La laine de verre (isolant)

## LES BARÈMES :

### Le coût :

€ € € = le matériau a un coût inférieur au matériau témoin

€ € € = le matériau a un coût équivalent au matériau témoin

€ € € = le matériau a un coût supérieur au matériau témoin

Afin d'être au plus proche de la réalité, le coût du matériau en lui-même ainsi que le surcoût pouvant provenir de la pose ou de la main d'œuvre sont pris en compte. Cela est détaillé au maximum dans le texte qui accompagne les symboles.

### Les étoiles :

Chaque critère est noté sur 5. Voici la méthodologie selon laquelle elles sont attribuées :

#### Disponibilité en régions françaises

#### Encadrement technique

#### Disponibilité des Rex



0-2 régions

Aucun

- de 10 Rex identifiés



3-5 régions

Une Atex

10-14 Rex identifiés



6-8 régions

Un guide technique

15-19 Rex identifiés



9-11 régions

Une ATEC/DTA/ACERMI

20-30 Rex identifiés



12-13 régions

Un DTU

+ de 30 Rex identifiés



## Professionnels de la filière :

Pour chaque filière, ont été étudiés le nombre producteurs de l'écomatériau en lui-même, le nombre de transformateurs, de concepteurs des produits et de distributeurs. Ce travail a notamment été permis grâce à un rapport de l'ADEME, du CIPALIN et du FRD. Dans le cas où l'écomatériau n'était pas pris en compte par l'étude, des entretiens avec des professionnels ont été menés et d'autres documentations analysées.

## ACRONYMES :

- **ATEX** = Accordée par un comité d'experts dont le secrétariat est assuré par le CSTB, l'appréciation technique d'expérimentation (ATex) est une procédure rapide d'évaluation des procédés et produits innovants. Elle a pour but, à condition de recueillir un avis favorable du comité d'experts, de permettre leur assurabilité et constitue en cela une première étape vers l'avis technique.
- **ATEC/DTA** = L'avis technique (ATec), ou document technique d'application (DTA), désigne l'avis formulé par un groupe d'experts sur l'aptitude à l'emploi des procédés innovants de construction, pour lesquels la mise en œuvre n'est pas décrite dans un NF DTU. Lorsqu'ils sont émis par le CSTB, en cours de validité et non mis en observation par la C2P (Commission Prévention Produits de l'AQC), le suivi des dispositions qu'ils contiennent garantit, pour le professionnel du bâtiment, l'assurabilité de son ouvrage.
- **Certification ACERMI** = La certification permet d'un côté au fabricant de faire valoir les performances du ou des produits isolants qu'il propose à ses clients. De l'autre, ces derniers disposent d'un étiquetage identifiable qui leur garantit que l'isolant est certifié par un organisme fiable.
- **DTU** = Le Document technique unifié est une sorte de cahier des charges qui définit les normes françaises concernant les travaux du bâtiment, normes d'exécution et de mises en œuvre dans « les règles de l'art ».

S'il existe un document technique de certification ou des guides concernant l'utilisation des produits de construction basés sur l'écomatériau concerné, ils sont listés avec le titre correspondant (ATEX, DTU, Guide...). Ces titres sont **cliquables** pour renvoyer vers le document en question.